



HAL
open science

Villa Sésini
Raphaëlle Branche

► **To cite this version:**

Raphaëlle Branche. Villa Sésini. in Tramor Quemeneur, Ounissa Siari Tengour, Sylvie Thénault (dir.), Dictionnaire de la guerre d'Algérie, 2023. hal-04282995

HAL Id: hal-04282995

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-04282995>

Submitted on 13 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Villa Sésini

Somptueuse villa construite à la fin du 19^e siècle sur les hauteurs d'Alger, dans le style néo-mauresque typique de la période, la villa Sésini est une très vaste construction blanche, ornementée de faïences et de tuiles vernissées, protégeant une cour intérieure au centre de laquelle une fontaine fait entendre son ruissellement. Appartenant d'abord à un notaire du nom de Sésini, elle a été cédée au consulat d'Allemagne dans les années 1920 avant d'accueillir, pendant la guerre, le poste de commandement de certaines unités militaires. C'est dans sa cour, lors d'une prise d'armes, que le général Massu, commandant l'ensemble de la 10^e division parachutiste, remet au lieutenant Jean-Marie Le Pen, député mais aussi officier au 1^{er} Régiment Etranger de Parachutistes, la Croix de la Valeur Militaire étoile de bronze. L'activité répressive à la villa est particulièrement intense lors de la répression qui s'abat sur Alger au cours de l'année 1957 en particulier. Associée au 1^{er} REP, le nom de cette villa (souvent orthographié par erreur Susini) est devenu emblématique de la pratique de la torture. Ici comme ailleurs, ces violences sont dirigées par un officier, souvent le capitaine Roger Faulques. A la villa Sésini, elles reposent sur deux techniques de base : l'application d'électricité sur le corps et l'ingurgitation forcée d'eau.

C'est en effet dans sa cour (notamment dans la vasque de la fontaine), dans sa cave ou dans certains de ses bâtiments qu'ont lieu les tortures des nombreux suspects et suspectes conduites dans ce qui fonctionne alors comme un centre de détention clandestin.

Contrairement aux autres centres de ce type qui se multiplient à Alger, de très nombreux témoignages concordants existent, dès l'époque, sur ce qui s'y passe. Sont dénoncées les violences perpétrées par les forces de l'ordre (légionnaires et policiers agissant avec eux). La justice est saisie de plusieurs plaintes pour sévices graves au début du printemps 1957. Ces plaintes révèlent une forme de spécialisation de ce centre dans un type de suspects bien particulier : non pas des Algériens suspectés d'appartenir au FLN mais des Français politiquement engagés au Parti Communiste Algérien ou proches des libéraux. C'est ainsi qu'y sont conduits André Gallice, ancien conseiller municipal d'Alger, ou encore Nelly Forget, membre des Centres sociaux. Une autre particularité remarquable de ce centre de tortures est en effet la présence de femmes détenues.

Raphaëlle Branche

Raphaëlle Branche, *La torture et l'armée*, Paris, Gallimard, 2002.